

Nouvelles consignes sanitaires au mardi 2 novembre 2020

Les nouvelles mesures prises par le Conseil d'Etat du canton de Genève hier par l'arrêté du 1^{er} novembre 2020 ont les impacts suivants sur nos cours :

MUSIQUE

- Tous les cours présentiels en enseignement individuel peuvent avoir lieu sans restriction à tous les niveaux scolaires ainsi qu'avec les adultes. Port du masque dès 12 ans révolus si praticable.
- Les cours de chant individuels peuvent avoir lieu en suivant notre plan de protection (respect des règles de distanciation et d'hygiène). Port du masque dès 12 ans révolus si praticable.
- Les cours de chant collectif (maîtrise, pop'choeur, chant grégorien, etc.) en présentiel sont suspendus jusqu'au 29 novembre, indépendamment de l'âge et du degré scolaire. Les professeur·e·s sont sollicités pour générer un contenu pédagogique à distance pendant la durée de l'interdiction (plateforme, partitions, émissions, tutoriels et confectionner des vidéos des groupes de chants. La direction peut être sollicitée pour une octroyer une aide à la confection des vidéos.) Les professeur·e·s sont également prié·e·s d'organiser des stages ou autres et remplacer autant que possible leurs cours.
- Les cours en groupes et d'ensembles (enseignement, répétitions, représentations) sont autorisés sans restriction pour les enfants et les adolescents jusqu'à l'âge de 16 ans (par exemple Orchestre en classe). Port du masque dès 12 ans révolus si praticable.
- Pour les plus de 16 ans : Les cours en groupes et d'ensembles (enseignement, répétitions, représentations) sont limités à 15 personnes au maximum pour tout le groupe (y.c. professeur·e), et en respectant notre plan de protection (distance entre les personnes notamment et port du masque si praticable).

DANSE

- Pour les élèves de moins de 12 ans : la danse et les activités sportives sont autorisées, le groupe est limité à 15 personnes au maximum (y.c. professeur·e et accompagnateur).
- Pour les élèves de plus de 12 ans en classe préprofessionnelle : la danse et les activités sportives sont autorisées, le groupe est limité à 15 personnes au maximum (y.c. professeur·e et accompagnateur). Les élèves sont assigné·e·s à des groupes fixes.
- Pour les élèves de plus de 12 ans, les cours en présentiel sont suspendus jusqu'au 29 novembre et sont donnés par ZOOM pendant cette période.

THÉÂTRE

- Pour les élèves de moins de 16 ans : autorisé sans restriction pour les enfants et les adolescents jusqu'à l'âge de 16 ans. Port du masque dès 12 ans révolus.
- Pour les élèves de plus de 16 ans : Limitation à 15 personnes au maximum (y.c. professeur·e), pour autant que les distances puissent être respectées et que le port du masque soit garanti.